



Paris, le 26 avril 2011

## INVITATION - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'UNAPL POURSUIT LE « TOUR DE FRANCE DES PROFESSIONS LIBÉRALES » LE 28 AVRIL PROCHAIN A NANCY

Le Tour de France des professions libérales se poursuivra le 28 avril prochain à Nancy **en présence de Monsieur Frédéric Lefebvre**, secrétaire d'Etat en charge du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation. Après la visite d'un cabinet de géomètre, une table ronde permettra d'aborder **deux thèmes majeurs : la définition des professions libérales et les Maisons de Professions Libérales.**

Cette rencontre sera l'occasion de revenir sur le rôle des **Maisons de Professions Libérales, véritables lieux d'accueil et d'accompagnement des professionnels libéraux dans la création de leurs entreprises et le développement de leur activité.** Les Maisons de Professions Libérales, dont la création est souhaitée et encouragée par le Président de la République dans tous les départements, contribuent largement au maillage territorial français. Le 12 avril dernier à Versailles, le chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a ainsi rappelé l'importance de telles structures pour les entrepreneurs et a apporté son soutien à cette initiative de l'UNAPL.

Dans le cadre de ce déplacement, l'UNAPL réaffirmera également **sa volonté et sa détermination de voir inscrite en droit positif une définition claire et non ambiguë de la profession libérale, comme elle existe au niveau européen.** Cela permettrait de régler non seulement les problèmes d'inscription aux caisses de retraite, mais également d'accueillir dans les meilleures conditions les auto-entrepreneurs et les nouvelles professions qui se développent.

#### Programme (ouvert à la presse) :

- **10h00 - 10h30** : Visite du cabinet de géomètre Didier-Suaire (96 rue Isabey à Nancy).
- **10h40 - 11h30** : Table ronde à la Maison de Professions Libérales Lorraine (43 cours Léopold à Nancy).
- **11h30 - 11h50** : Point presse.

#### L'UNAPL

Créée en 1977, reconnue comme organisation représentative d'employeurs depuis 1997, l'UNAPL a pour objet la défense, la promotion et la représentation des professions libérales. Forte de ses 65 organisations membres du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie, et représentative des secteurs et des activités de 800.000 professionnels employant 2 millions de salariés, l'UNAPL oeuvre pour que l'exercice libéral soit pris en compte dans toutes les évolutions juridiques, fiscales et sociales françaises et européennes.

[www.unapl.org](http://www.unapl.org)

#### Contact presse :

##### Agence Albertine & Media

01 48 24 04 50

Patricia Chapelotte / Sandie Hamon

[p.chapelotte@albertine-media.fr](mailto:p.chapelotte@albertine-media.fr) / [s.hamon@albertine-media.fr](mailto:s.hamon@albertine-media.fr)